



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

RESOLUTION 6662-2020
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2021

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 2 novembre 2020 à 19h00 à laquelle étaient présents M. Éric Friolet, conseiller, M. Yves Rossignol, conseiller, Mme Éliane Champigny, conseillère, M. Tony Côté, conseiller, M. Dave Simard, conseiller, M. Christian Desgagnés, conseiller, qui siègent sous la présidence de Marc Richard.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h.

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	11 Janvier	19h
Lundi	1 ^{er} Février	19h
Lundi	1 ^{er} Mars	19h
Lundi	12 Avril	19h
Lundi	3 Mai	19h
Lundi	7 Juin	19h
Lundi	5 Juillet	19h
Lundi	9 Août	19h
Lundi	13 Septembre	19h
Lundi	4 Octobre	19h
Lundi	1 ^{er} Novembre	19h
Lundi	6 Décembre	19h

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 4 novembre 2020


Sylvain Privé
Directeur général et secrétaire-trésorier